



HAL
open science

Étude d'une table-ronde traitant de l'impact de l'exploitation du gaz de charbon sur l'environnement

Valérie Saint-Dizier de Almeida, Emmanuèle Auriac-Slusarczyk, Christine Roland-Lévy, Yann Gunzburger

► **To cite this version:**

Valérie Saint-Dizier de Almeida, Emmanuèle Auriac-Slusarczyk, Christine Roland-Lévy, Yann Gunzburger. Étude d'une table-ronde traitant de l'impact de l'exploitation du gaz de charbon sur l'environnement. *Les cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2018, 1-2 (117-118), pp.47-69. 10.3917/cips.117.0047 . hal-01972008

HAL Id: hal-01972008

<https://hal.science/hal-01972008v1>

Submitted on 18 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Étude d'une table-ronde traitant de l'impact de l'exploitation du gaz de charbon sur l'environnement

The study of a roundtable dealing with the impact of the exploitation of the gas of coal on the environment

Valérie Saint-Dizier de Almeida (PR psychologie, 2LPN, Université de Lorraine)
Emmanuèle Auriac-Slusarczyk (MCF HDR psychologie, *ACTé, Université Clermont Auvergne, F-63000 Clermont-Ferrand, France*)
Christine Roland-Lévy (PR psychologie, C2S, Université de Reims Champagne-Ardenne)
Yann Gunzburger (MCF HDR en géosciences, GéoRessources, Université de Lorraine)

(2019) Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale

Résumé

L'article restitue l'étude d'une table-ronde produite au cours d'une journée-débat traitant de l'exploitation du gaz de charbon dans le Nord de la France. Les journées-débat sont des réunions publiques qui constituent un moyen actuellement privilégié pour informer et impliquer la population sur des problématiques notamment environnementales. Des chercheurs avancent que les tables-rondes peuvent s'inscrire dans le courant participatif qui a pris forme dans les années 60 aux Etats-Unis. Dans cet article, nous proposons l'analyse de la transcription de la table-ronde consacrée à l'impact de l'exploitation sur l'environnement afin d'apprécier dans quelle mesure les tables-rondes intègrent le courant participatif. L'analyse s'inscrit dans une visée compréhensive ; elle met en œuvre une méthodologie visant à éclairer l'activité communicationnelle sous différents angles. Il ressort de l'étude, outre la mise en exergue des caractéristiques de la table-ronde, que celle-ci remplit quasiment toutes les règles spécifiées dans la littérature, hormis celle relative à l'interactivité.

Abstract

This paper provides the study of a roundtable produced in a day-debate dealing with the exploitation of coal gas in the North of the France. Day-debates are public meetings which constitute a medium to inform and involve the public on particular environmental issues. Researchers state that roundtables can join the participatory current, which started in the 1960s in the United States. In this paper, an analysis of the transcript of the roundtable on the impact of exploitation on the environment is offered in order to appreciate how the roundtables can integrate participatory awareness. The analysis is part of a comprehensive focus; it implements a methodology

to illuminate the communicative activity from different angles. According to the study, in addition to the focus on the characteristics of the roundtable, except for that relating to interactivity, it fills almost all of the rules specified in the literature.

Mots-clés : courant participatif – débat – table-ronde – analyses de contenu – analyses du discours

Keywords: participatory current – debate – roundtable – content analysis – discourse analysis

Étude d'une table-ronde traitant de l'impact de l'exploitation du gaz de charbon sur l'environnement

La volonté d'impliquer les citoyens dans les processus consultatifs et/ou décisionnels n'est pas nouvelle, en témoigne le courant participatif qui a vu le jour aux Etats Unis dans les années 60 (Arnstein, 1969). Ce type de consultation peut s'inscrire dans une visée démocratique et/ou pour éviter les blocages d'organisations citoyennes : il peut contribuer à l'engagement des citoyens et susciter leur acceptation (Korfamacher, 2001). Actuellement, en Amérique du Nord, on parle de la naissance d'« une industrie de la participation » qui néanmoins réduirait les relations publiques à un modèle strictement diffusionniste (Yates, 2015) – i.e. modèle où la communication est unidirectionnelle, allant de l'organisation vers le public. Cette observation conduit à se questionner sur la dimension participative de tels dispositifs.

Nous étudions ici, comme dispositif, une table-ronde qui s'est tenue dans le cadre d'une journée-débat consacrée à l'exploitation du gaz de charbon en Nord-Pas-De-Calais. Cette journée a été organisée en octobre 2014 par la société Alternatives Médias, en collaboration avec la région Nord-Pas-de-Calais (devenue Hauts-de-France) et l'Université d'Artois. Cette journée fait écho à une demande de prolongation de deux concessions minières d'hydrocarbures déposée fin 2012 par la société Gazonor pour des concessions qu'elle détient dans la région.

En France, l'information, la consultation et la participation préalables du public et des collectivités territoriales sur l'exploitation du sous-sol est une obligation législative. En particulier, une demande de prolongation de concession doit nécessairement comporter une enquête publique. Celle-ci s'inscrit dans un double cadre juridique : d'une part, le code de l'environnement (livre 1er, titre II, chapitre III) qui traite des enquêtes publiques relatives aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement, et notamment des procédures et du déroulement des dites enquêtes publiques, et d'autre part, le décret n° 2006-648 modifié le 2 juin 2006, relatif aux titres miniers,

qui traite, dans son article 26, de l'enquête publique relative aux demandes de concession. Les observations suscitées par l'enquête sont soit consignées sur le registre d'enquête ouvert à la préfecture, soit adressées au préfet par lettre avant la fin de l'enquête. La décision d'autoriser ou non l'exploitation du sous-sol revient cependant aux politiques - l'État étant propriétaire des matières premières stratégiques présentes dans le sous-sol.

La journée-débat comporte une conférence suivie de trois tables-rondes. La première table-ronde traite de l'impact socio-économique de l'exploitation pour la région ; la deuxième, de l'impact sur l'environnement et la troisième, des conditions techniques de l'exploitation. L'animation a été confiée à un organisme indépendant dont les journalistes sont spécialisés dans cette forme d'animation.

Nous proposons d'étudier la deuxième table-ronde en mobilisant des méthodes et outils utilisés en psychologie sociale. Il s'agit sur la base de l'étude des comportements produits au cours de la table-ronde, d'instruire et de comprendre l'activité qui s'y déploie. Le cadre méthodologique est pluriel (Saint-Dizier de Almeida, Colletta, Auriac-Slusarczyk, Specogna, Simon, Fiema & Luxembourger, 2016). Des méthodes et outils sont mobilisés pour instruire l'activité dans ses dimensions communicationnelle, relationnelle et opératoire. A partir des résultats obtenus, nous vérifions que les règles qui caractérisent le dialogue en relations publiques se sont appliquées afin d'apprécier dans quelles mesures ce dispositif peut être qualifié de participatif.

1. Cadre théorique

Dans le champ du courant participatif, les chercheurs en sciences sociales se sont surtout penchés sur les mécanismes qui permettent aux organisations d'entrer en relation avec leurs différentes parties prenantes, sur les différents formats de procédures participatives ; ils ont étudié l'impact de ces procédures sur les prises de décision et sur la transformation des citoyens (Blondiaux & Fourniau, 2011). En revanche, ils n'étudient pas directement ce qui se produit lors de la mise en œuvre de ces dispositifs, en raison certainement d'un manque de cadre théorique et pratique (Yates, 2015). Pour pallier ce manque, les théories et modèles développés dans le champ des relations publiques peuvent être utiles (Yates, 2015). Pour notre étude, nous retenons les travaux de Grunig et Hunt (1984) et ceux de Kent et Taylor (2002).

En effet, Grunig et Hunt (1984) proposent une catégorisation des dispositifs sur la base de deux critères : la directionnalité (birectionnel *versus* unidirectionnel) et la symétrie (symétrie *versus* asymétrie). Sur cette base, quatre modèles de relations publiques sont distingués.

Le premier modèle est proche de la publicité, il repose sur la communication unidirectionnelle émanant de l'organisation et visant à mettre en évidence des aspects strictement positifs du projet.

Le deuxième modèle, celui de l'information au public, repose sur une communication unidirectionnelle émanant de l'organisation, mais ici, les informations communiquées répondent toutefois davantage aux attentes et aux besoins des publics. Il y a donc esquisse de bidirectionnalité, même si l'information diffusée demeure en grande partie celle de l'organisation (Yates, 2015).

Le troisième modèle repose sur une communication bidirectionnelle asymétrique. Elle fournit l'opportunité aux citoyens de faire connaître leur point de vue (bidirectionnelle), néanmoins les points de vue exprimés ne concourent pas directement à la prise de décision qui relève de l'organisation (asymétrie).

Le quatrième modèle repose sur une communication bidirectionnelle symétrique. Ici la participation du public à la prise de décision est effective.

Sur la base de ces critères, il est possible de catégoriser des dispositifs mis en œuvre pour informer/engager/impliquer les citoyens sur des problématiques sociétales dans l'esprit d'une gouvernance participative.

En complément, les travaux de Kent et Taylor (2002) traitent plus précisément du dialogue dans les relations publiques. Selon ces auteurs, le dialogue doit obéir à cinq règles :

La mutualité qui implique que les acteurs se placent dans une posture d'intersubjectivité, l'enjeu n'est pas d'imposer son point de vue mais de laisser les points de vue et les connaissances s'exprimer. La relation doit être symétrique (pas de relation de pouvoir quel que soit le statut institutionnel des intervenants).

La proximité signifie que les participants sont consultés à propos d'un même objet qui les concernent et qu'ils ont la volonté de partager leurs connaissances et points de vue en lien avec cet objet.

L'empathie fait référence à l'atmosphère de confiance qui doit s'établir pour que les langues se délient. Ceci requiert le respect de la parole d'autrui.

Les risques recouvrent le fait que le dialogue présume la vulnérabilité des participants qui, en intervenant, se mettent à nu devant l'auditoire. Aussi, ce qui se produit en situation de communication peut difficilement être anticipé ; des éléments non prévus peuvent s'exprimer.

L'engagement de chacun implique que les participants doivent concourir au processus d'intercompréhension et à la construction d'une intersubjectivité ; cela suppose un effort d'intelligibilité de la part des locuteurs.

2. Méthodologie

2.1. Informations sur les données recueillies

L'objet de la table-ronde

L'enjeu de la table-ronde que nous étudions est de traiter des impacts sur l'environnement de l'exploitation du gaz de charbon (un gaz non conventionnel, au même titre que le gaz de schiste) dans le Nord-Pas-de-Calais. Dans cette région, la société Gazonor est titulaire de deux permis de recherche de gaz de charbon (permis du « Valenciennois » et permis « Sud-Midi ») qui lui ont été attribués respectivement en 2009 et 2010. Elle y détient également deux concessions d'exploitation du gaz de mine¹ (concessions « Poissonnière » et « Désirée ») qui lui ont été octroyées en 1992, pour une durée de 25 ans. Fin 2012, ces deux concessions ont fait l'objet, de la part de la société, d'une demande de prolongation pour 25 ans à partir de 2017. Cette demande a donné lieu, comme cela est obligatoire, à une enquête publique qui s'est déroulée en novembre et décembre 2013, sur l'ensemble des communes comprises dans le périmètre des concessions. Ces dernières ont toutes été destinataires d'un dossier et d'un registre, comme les deux préfectures. A l'occasion de l'enquête publique, 19 permanences ont été tenues dans 9 communes, mais les commissaires enquêteurs ont noté une participation individuelle des citoyens plutôt faible.

L'entreprise EGL (*European Gas Limited*, rebaptisée *La Française de l'Energie, FDE*), qui est propriétaire de Gazonor depuis fin 2007, a participé à la journée débat, dans sa partie introductive, en présentant son projet d'exploitation. Pour ce projet, elle évalue la faisabilité d'une exploitation du gaz de charbon au moyen de forages verticaux à partir desquels s'étend une ramification de drains sub-horizontaux. La technique envisagée est compatible avec le cadre légal français car la perméabilité naturelle du charbon, due au réseau de fractures qu'il contient, n'impose pas le recours à la fracturation hydraulique utilisée pour le gaz de schiste – fracturation interdite en France depuis 2011, en raison des dégâts environnementaux et humains qui en découlent : contamination des nappes par les additifs chimiques en raison des fuites des puits,

¹ Contrairement au gaz de charbon, qui est exploité par des forages réalisés depuis la surface dans des couches de charbon vierges (on parle de CBM : *coalbed methane*), le gaz de mine (CMM : *coal-mine methane*) se répand naturellement dans les galeries minières, où il peut être pompé directement : c'est le grisou des mineurs.

pollution des sols suite au mauvais retraitement des boues de fracturation, consommation de grandes quantités d'eau, etc. (Pignet, Cailloce & Ben Ytzhak, 2014). De son côté, l'exploitation du gaz de charbon n'est pas sans risque ; elle repose sur une « stimulation » hydraulique. Les problèmes potentiels associés au déploiement de la filière peuvent être regroupés en trois catégories : les risques accidentels, les impacts environnementaux et les nuisances (Bonijoly, Didier & Fabriol, 2013).

Dans le Nord-Pas-de-Calais, région sinistrée en matière d'emplois, l'exploitation est vue par certains comme une aubaine, notamment les syndicats ; pour d'autres, c'est une initiative néfaste pour l'environnement (les écologistes, des citoyens sensibles aux questions environnementales ou ceux dont l'habitat se trouve à proximité du lieu prévu pour l'exploitation...).

Le déroulement de la table-ronde

Préalablement à la journée-débat, une plaquette d'information de quatre pages intitulée « *L'exploitation du gaz de houille : atout économique et opportunité industrielle en Nord-Pas-de-Calais ?* » a été diffusée par les organisateurs. Outre un programme de la journée, celle-ci comporte un bref rappel, en deux pages, des enjeux nationaux et locaux de l'exploitation du gaz de charbon.

La table-ronde étudiée a duré une heure. Le timing, l'animation et l'allocation des prises de parole étaient gérés par une journaliste scientifique (que nous noterons : « Ier »). Quatre intervenants ont été conviés à y participer à l'initiative de la journaliste : un directeur de recherche universitaire en géosciences, un conseiller régional, ancien président de l'Institut National de l'Environnement et des Risques Industriels (INERIS), le directeur général de l'Agence de l'Eau Artois-Picard et un représentant de l'association « Houille-ouille-ouille » (association opposée à l'exploitation). Les trois premiers intervenants ont été sollicités pour leur expertise respective et le représentant de l'association « Houille-ouille-ouille » pour faire part de craintes vis-à-vis de l'exploitation du gaz de charbon. Précisons que le chercheur en géologie sollicité n'est pas basé dans la région concernée, ce qui évite un éventuel conflit d'intérêt. Le représentant de l'association peut être envisagé comme le porteur de la parole des citoyens dubitatifs à l'égard de l'exploitation du gaz de charbon.

Au préalable, la journaliste a planifié deux entrevues avec les intervenants de façon à préparer la table-ronde. La première entrevue a permis à chaque intervenant de présenter son champ d'expertise et à la journaliste de leur communiquer ce qui était attendu d'eux, en l'occurrence, il s'agit de partager leurs connaissances expertes et pour le représentant de l'association, il s'agit d'expliquer les réticences de son collectif. La deuxième rencontre avait pour objet de cerner

plus précisément le domaine sur lequel allait intervenir chacun d'eux. Hormis quelques indications sur le public pouvant être présent (des syndicalistes, des militants écologistes, des représentants du monde académique, du milieu associatif, des élus politique locaux, le public intéressé) et la durée de chaque intervention (une dizaine de minutes), aucune recommandation ou consigne quant à la conduite à adopter ne leur a été communiquée. Le format envisagé de la table-ronde est classique² : une première partie où vont se succéder les interventions des experts et du représentant de l'association, puis une seconde partie relativement courte où la parole sera donnée au public.

Le public assistant à cette journée n'était pas sélectionné mais limité au nombre de places disponibles dans la salle (en l'occurrence 300). Le public comprenait des opposants à l'exploitation (association « Houille-ouille-ouille », association d'écologistes), des défenseurs du projet (syndicats dont la préoccupation première est la création d'emplois dans cette région sinistrée), des acteurs politiques pour observer et mieux comprendre la situation et pour prendre position si nécessaire, enfin, des citoyens étaient aussi présents pour s'informer et se faire éventuellement un avis. Les inscriptions se sont faites *via* un site internet dédié. L'enjeu affiché de la table-ronde est d'informer et de diffuser des informations sur les modalités de l'exploitation du gaz de charbon en Nord-Pas-de-Calais.

La table-ronde a été enregistrée et transcrite.

2.2. La méthodologie d'analyse

Sur la base des travaux exposés dans le cadre théorique, l'enjeu est d'étudier la table-ronde afin d'apprécier si elle répond aux standards du courant participatif : à quel modèle de participation renvoie-t-elle ? Les règles du dialogue en relations publiques y sont-elles appliquées ?

Le corpus à analyser est la transcription des productions langagières orales émises lors d'une table-ronde. Nous avons donc affaire à une communication qui repose sur l'usage du langage naturel. Posant que le langage possède sa propre logique (Falzon, 1994) et que toute communication interpersonnelle se déploie sur deux dimensions : une dimension opératoire et une dimension relationnelle (Watzlawick, Beavin & Jackson, 1972 ; Vion, 1992), nous proposons d'étudier, les productions langagières sous l'angle de leurs dimensions communicationnelle, opératoire et relationnelle. Pour instruire ces différentes dimensions, nous avons recours à des méthodes et outils utilisés en psychologie sociale. Certaines méthodes empruntent des notions

² <http://lesdefinitions.fr/table-ronde#ixzz4xwM5ACqG>

aux sciences du langage. Par exemple, la notion de contrat de communication définie par le linguiste Charaudeau, (1983) a été reprise par des psychologues sociaux qui l'envisage comme un contrat externe et qui ont introduit en complément la notion de contrat de communication co-construit) ; le modèle structuro-fonctionnel du discours développé par les linguistes de l'Ecole de Genève (Roulet 1985) a été repris par les psychologues sociaux Trognon et Brassac (1992) pour former la logique interlocutoire. A la sociologie, nous empruntons la notion d'image de soi définie par le sociologue Goffman (1974). Enfin, la logique interlocutoire, servant de soubassement à certaines analyses, a été développée par les psychologues Trognon et Brassac (1992), elle est une dialogisation de la Sémantique Générale (Searle & Vanderveken, 1985) développée en philosophie du langage.

En outre, pour enrichir l'étude de certaines dimensions, nous utilisons deux logiciels d'analyse du discours développés par des chercheurs en psychologie sociale : le logiciel Iramuteq (analyse lexicale) développé par Ratinaud (2009) et le logiciel Tropes (analyse cognitivo-sémantique) développé par Ghiglione, Landré, Bromberg et Molette (1998).

Nous présentons ces différentes méthodes et outils relativement aux dimensions qu'elles permettent d'étudier et nous précisons leur utilité dans le cadre de cette étude.

2.2.1. La dimension relationnelle

L'identification des rôles repose en amont sur une analyse opératoire. Les productions verbales sont ici assimilées à des actes de langage. Les actes comportent une dimension représentationnelle portée par le contenu propositionnel de l'énoncé et une dimension actionnelle qui renvoie au but illocutionnaire (Searle & Vanderveken, 1985 ; Vanderveken, 1988, 1990) – ce que l'énoncé revient à faire dans l'espace de l'interlocution : par exemple une demande d'information, un ordre, une assertion ou une plainte. La catégorisation des actions opératoires utilisée pour cette étude est inspirée de la grille de Saint-Dizier de Almeida, Specogna et Luxembourger (2016) qui distingue trois sphères d'inscription des propos : sociale, cognitive et affective. Identifier les actions opératoires permet, en les rapportant au statut des locuteurs, d'identifier leurs rôles et d'apprécier s'ils sont conformes ou non au contrat de communication (Chabrol, 1991 ; Ghiglione, 1989 ; Chabrol & Camus-Malavergne, 1989). Le contrat de communication externe est un élément extérieur à l'interaction (Charaudeau, 1983) ; prédéfini par le contexte social (Bromberg, 2007), il dépend du cadre institutionnel, du statut des membres et de l'enjeu de l'interaction. Il détermine les modalités d'échange attendues par les uns et les autres aux différents moments de l'interaction et fournit ainsi des indications sur les conduites à adopter. Le

contrat de communication interne ou co-construit rend compte des rôles accomplis et de la relation qui s'est façonnée progressivement au cours de l'interaction (Saint-Dizier de Almeida, 2009). Ainsi, le contrat de communication interne se façonne au gré du discours ; c'est par l'analyse des communications langagières produites qu'il est possible d'y accéder.

En complément, une analyse cognitivo-discursive du corpus est effectuée *via* le logiciel Tropes³ visant l'identification du style de discours (Ghiglione, Landré, Bromberg & Molette, 1998). Tropes répartit les mots en plusieurs catégories linguistiques qui sont subdivisées en sous-catégories : verbes (factifs, statifs, déclaratifs et performatifs), emplois pronominaux (personnels, impersonnels, collectifs), connecteurs (conjonctions de coordination, conjonctions de subordination et locutions conjonctives), adjectifs qualificatifs (objectifs, subjectifs et numériques), modalisations sous forme d'adverbes ou de locutions adverbiales. À partir de ces identifications, Tropes identifie le style de discours parmi quatre styles possibles : un style argumentatif (les locuteurs développent, argumentent et/ou expliquent), un style narratif (les locuteurs exposent des événements), énonciatif (les locuteurs établissent un rapport d'influence, révèlent leurs points de vue), descriptif (les locuteurs décrivent, identifient et/ou classifient).

Ce traitement permet d'apprécier si, conformément au contrat de communication qui pose que les intervenants doivent restituer leur expertise de manière intelligible, le style est argumentatif. En outre, la spécification des occurrences de ces indicateurs linguistiques constitue une base pour enrichir l'étude (Auriac & Blasco-Dulbecco, 2010). En l'occurrence, ces indicateurs constituent une ressource pour l'étude des images véhiculées/revendiquées par les intervenants (Goffman, 1974) - lorsque l'on communique, on revendique une ligne d'action (Goffman, 1974), on laisse entrevoir à autrui une image de soi-même (Grize, 1990) et du collectif que l'on représente.

L'étude de la dimension relationnelle (identification des rôles et des images revendiquées) permet d'apprécier si la règle de mutualité (pas de relation de pouvoir) est observée. Le style du discours et l'identification d'actions opératoires du type explique, explicite, argumente, illustre... qui traduisent la volonté d'intelligibilité permettent de vérifier la mise en œuvre de la règle d'engagement (vouloir se faire comprendre).

³ Tropes est un logiciel développé par Pierre Molette et Agnès Landré sur la base des travaux de Rodolphe Ghiglione (<http://www.tropes.fr/>)

2.2.2. La dimension opératoire

Analyse lexicale en composante principale

Le logiciel Iramuteq⁴ traite des morphèmes (formes qui renvoient à des mots dépourvus de signification). Il permet des analyses en composante principale visant à l'identification des champs lexicaux produits et des intervenants porteurs de ces champs (Ratinaud, 2009).

Ce traitement permet d'apprécier si le lexique mobilisé est en lien avec l'objet de la table-ronde et si les champs lexicaux sont portés par des intervenants spécifiques – ce qui est visé par la règle de proximité (des expertises complémentaires en lien avec l'objet).

Analyse de contenu propositionnel

L'analyse de contenu propositionnel permet d'identifier les unités de sens produites. Les unités de sens peuvent être assimilées à des idées. L'analyse met le focus sur la dimension représentationnelle des productions langagières (Négura, 2006). L'identification des unités de sens repose sur une analyse sémantico-pragmatique des contenus propositionnels. Le discours est découpé en propositions remarquables au fil de l'interaction - ces propositions sont directrices (Moeschler, 1989) dans le discours ; les propositions subordonnées qui visent à exemplifier, étayer ces propositions directrices (idées clefs), ne sont pas restituées.

L'analyse de contenu propositionnel permettra d'approfondir l'analyse précédente par l'identification des unités de sens produites par chaque intervenant.

2.2.3. La dimension communicationnelle

Analyse structuro-fonctionnelle

Nous considérons la communication comme étant une *Gestalt*, un tout organisé (Roulet, Auchlin, Moeschler, Rubbattel, & Schelling, 1985) dont la structure globale, fortement conventionnalisée, dépend de la nature de la transaction (par exemple une négociation commerciale, une psychothérapie...) (Kostulski & Trognon, 1998). La structure s'exprime à travers les phases qui se succèdent et leurs articulations. Les phases présentent chacune une cohérence sémantico-

⁴ Le logiciel Iramuteq est en accès libre (www.iramuteq.org), il a été développé par Ratinaud. Il permet de faire des analyses statistiques sur des corpus texte et sur des tableaux individus/caractères. Il repose sur le logiciel R (www.r-project.org) et le langage python (www.python.org)

pragmatique. L'analyse structuro-fonctionnelle (Roulet *et al.*, 1985) permet d'identifier ces phases et leur articulation.

Cette analyse permettra de vérifier si la structure fonctionnelle de la table-ronde correspond au format attendu : une phase où chaque intervenant de la table prend la parole pour une durée impartie et une seconde phase, permettant des échanges avec le public.

Analyse interlocutoire

Cette forme d'analyse qui a pour assise la logique interlocutoire (Trognon & Brassac, 1992) est coûteuse à mettre en œuvre et s'avère difficilement applicable à un corpus entier. Elle est utile en revanche pour l'étude fine de séquences afin d'approcher par exemple la façon dont le sens des énoncés se construit collectivement au gré des prises de parole. C'est une analyse qui permet d'approcher la communication dans sa processualité en posant que la stabilisation du sens s'opère théoriquement en trois tours de parole. La théorie de l'enchaînement conversationnel développée par Trognon et Brassac (1992) rend compte des modalités de stabilisation du sens. Théoriquement, le processus procède en trois temps : T1 est le premier tour de parole où le locuteur L1 produit un énoncé E1 ; T2 est le deuxième tour de parole où un autre locuteur, produit un énoncé E2 par lequel il communique une interprétation en acte de l'énoncé E1 ; T3 est le troisième tour de parole par lequel le locuteur initial L1, rectifie ou non l'interprétation en actes que L2 a fait de son énoncé E1 initial. Ainsi le processus de fixation du sens se réalise grâce au processus d'alternance des prises de parole : c'est dans l'après-coup conversationnel que le sens se stabilise et intègre l'espace intersubjectif. Ce type d'analyse repose sur une approche séquentielle et dialogique du discours (Trognon & Brassac, 1992).

Cette forme d'analyse sera mobilisée pour l'étude d'une séquence porteuse d'une intervention à risque et également pour rendre compte du caractère interactionnel de ce dispositif.

Analyse de contenu propositionnel

En complément nous exploiterons les résultats de l'analyse de contenu propositionnel présentée précédemment. Cette analyse permettra d'identifier si des mêmes unités de sens sont portées par des différents intervenants, et si c'est le cas d'apprécier si on a affaire ou non à des reprises dialogiques ; ce qui permettra d'instruire le degré d'interactivité du dispositif impliquée dans la règle d'empathie.

Pour synthétiser cette partie, l'étude de la dimension relationnelle permettra de vérifier l'application de la règle de mutualité (pas de relations de pouvoir), de la règle d'empathie (écoute attentive et attitude compréhensive) et de la règle d'engagement (productions intelligibles, compréhensibles ; un style argumentatif).

L'étude de la dimension opératoire permettra d'apprécier l'application de la règle de proximité (discours en lien avec l'exploitation de gaz de charbon ; communication d'expertises, de connaissances complémentaires).

L'étude de la dimension communicationnelle permettra d'apprécier l'application de la règle ayant trait au risque et également d'instruire le niveau d'interactivité propre à la table-ronde. L'interactivité fournit les soubassements au processus d'intercompréhension et à la construction d'une intersubjectivité, intersubjectivité qui est requise par la règle d'empathie (vouloir comprendre l'autre).

3. Résultats

Le corpus dans sa totalité a été analysé avec les différentes méthodes/outils présentés, à l'exception de l'analyse interlocutoire qui a été utilisée pour le traitement d'une séquence et pour approcher le degré d'interactivité de la communication en table-ronde.

3.1. La dimension relationnelle

Le contrat de communication externe communiquée par la journaliste aux intervenants préalablement à la table-ronde, pose que les experts sont présents, pas pour exprimer leur position à l'égard de l'exploitation mais pour présenter de manière intelligible leur expertise respective. Quant au représentant de l'association Houille-ouille-ouille, il est sollicité pour restituer les craintes, réticences au sujet de l'exploitation du gaz de charbon dans la Région Hauts-de-France. Ainsi, les experts ne doivent pas communiquer leur attitude (favorable versus défavorable), alors que le représentant de l'association est invité à le faire. Les interventions sont régies par la journaliste. Ils ont chacun une dizaine de minutes d'intervention, à l'issue des présentations, la journaliste donnera la parole au public pour quelques échanges avec les intervenants. L'ordre de présentation des interventions est établi par la journaliste.

L'analyse structuro-fonctionnelle met en exergue conformément aux attentes, que la table-ronde comporte deux phases.

La première se compose d'une succession d'interventions ; chacune renvoie à une prise de parole par un des intervenants sollicités. On notera que l'intervention du chercheur en géologie est rythmée par les questionnements de la journaliste, alors que les interventions des autres participants sont produites de manière autonome. Lorsque la journaliste guide, émerge des échanges en deux tours de parole (question, réponse), format classique des interviews journa-

listiques. Lorsque les interventions sont préparées, elles sont davantage assimilables à des soliloques - une forme de discours planifié prenant en compte un public cible fictif au moment de la préparation de la communication (Markovà, 2004).

La seconde phase est une période de parole donnée au public. Pour décrire ce se passe lors de cette phase, nous avons recours à la notion de boucle conversationnelle. Une boucle conversationnelle est une séquence produite par au moins deux locuteurs qui prend place dans un polylogue. Une boucle conversationnelle comporte plusieurs interventions (l'intervention est la plus petite unité monologique) composant un ou plusieurs échanges (qui sont des unités dialogales). Elle s'ouvre lorsqu'un locuteur s'adresse à un ou plusieurs interlocuteurs à propos d'un même objet du discours et se ferme lorsque l'interaction se déplace vers d'autres locuteurs et à propos d'un autre objet discursif (Specogna, 2013). Au cours de cette phase, on observe une succession de boucles conversationnelles impliquant deux interlocuteurs ou trois : la personne qui demande la parole, questionne, puis un ou deux intervenant(s) qui lui répondent. Là aussi, on observe que des troisièmes tours ne sont pas proposés : chaque boucle conversationnelle comporte un seul échange composé de deux interventions (une question suivie de la réponse) ou de trois (une question suivie de deux réponses, lorsque deux intervenants répondent à la question posée). L'étude de la structure correspond ainsi à l'attendu.

Concernant le style du discours, au vu de contrat de communication qui pose l'intelligibilité du discours sans prise de position ou tentative de convaincre, d'influencer, on s'attend à ce qu'il soit argumentatif. Le traitement automatique opéré par Tropes pointe effectivement l'emploi d'un style argumentatif, quels que soient les locuteurs. Il n'y a donc pas de rapport d'influence (le style n'est pas énonciatif).

L'étude des rôles le confirme (cf. Tableau 1) et révèle que les intervenants argumentent, explicitent, illustrent..., ce qui traduit la volonté de partager leur connaissances et préoccupations.

Tableau 1 : Occurrences des actions opératoires par locuteur selon la sphère.

	Resp agence de l'eau	Ex Président d'INERIS	Chercheur en géologie	Représentant de l'association Houille	Le public	Journaliste	TOT	%
<i>Sphère sociale</i>								
Explicite sa posture	1	3		1			5	3,5
<i>Sphère cognitive</i>								
Informe, argumente	10	11	20	17	9	4	71	49,5
Explique, illustre, exemplifie	3	3	8	10	2		26	17,5
Recommande	4	2	1		3		10	7
Questionne					3	7	10	7
<i>Sphère affective</i>								
Rassure			1				1	0,7
Exprime une critique			1	3	1		4	3
Exprime un souhait			1				1	0,7
Exprime son attitude		1		3	3		7	5
Exprime son étonnement				1			1	0,7
Exprime des craintes, de la méfiance, des doutes, des inquiétudes				4	3		7	5

Le tableau 1 restitue pour chaque locuteur le nombre d'actions opératoires produites. Pour rappel, trois sphères sont pointées : sociale, cognitive, affective.

Les intervenants sollicités pour leur expertise communiquent des connaissances au sujet de l'exploitation du gaz de charbon, ils les explicitent, ils les développent, ils les argumentent et les exemplifient. Ainsi, ils communiquent leurs connaissances expertes en les rendant accessibles au public. Le représentant de l'association « Houille-ouille-ouille » exprime son attitude et des craintes en plus d'informations et d'exemples visant à donner une assise aux craintes exprimées. Ces différentes actions sont conformes aux rôles prescrits relativement au contrat de communication externe de ce contexte de table-ronde. On notera aussi des occurrences dans la sphère sociale qui visent, pour les intervenants, à préciser à quel titre ils interviennent - en l'occurrence en qualité d'expert et non pour exprimer leur attitude personnelle. On note l'expression d'un souhait et une action qui visent à rassurer, produites par le chercheur universitaire qui sont non prescrites par le contrat de communication externe ; de même que l'expression

d'une attitude de l'ex-Président d'INERIS qui est toutefois positionnée dans un monde contre-factuel, ce qui concourt à la rendre davantage acceptable (nous reviendrons sur ce point ultérieurement).

Pour approfondir cette dimension relationnelle, nous avons recours au traitement du corpus à l'aide du logiciel Tropes.

Tableau 2 : Pourcentage et occurrences par sous-catégorie identifiées par le logiciel tropes

Légende : le premier taux est un pourcentage relatif (%) ; le second, le nombre d'occurrences produites (occ)

	Responsable Agence de l'eau		Ex Président d'INERIS		Chercheur en géologie		Représentant de l'associa- tion Houille		Public	
	%	Occ	%	Occ	%	Occ	%	Occ	%	Occ
Verbes										
Factifs	57.7	45	49.4	39	57.6	49	64.6	64	58.5	31
Statifs	30.8	24	29.1	23	25.9	22	23.2	23	30.2	16
Déclaratif	11.5	9	21.5	17	16.5	14	12.1	12	11.3	6
Performatif	0	0	0	0	0	0	0.0	0	0	0
Pronoms										
"Je"	4.8	1	33.3	7	16.7	4	26.3	5	25	4
"Tu"	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
"Il"	42.9	9	42.9	9	16.7	4	47.4	9	31.3	5
"Nous"	42.9	9	0	0	50	12	21.1	4	31.3	5
"Vous"	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
"Ils"	4.8	1	0	0	12.5	3	0	0	1	1
"On"	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Connecteurs										
Condition	10	3	13	3	12.1	4	3.7	2	8.7	2
Cause	20	6	13	3	15.2	5	18.5	10	26.1	6
But	3,3	1	0	0	3	1	0	0	0	0
Addition	20	6	34.8	8	42.4	14	35.2	19	30.4	7
Disjonction	16.7	5	8.7	2	0	0	7.4	4	17.4	4
Opposition	23,3	7	13	3	18.2	6	20.4	11	13	3
Comparaison	3.3	1	13	3	3	1	5.6	3	0	0
Temps	3.3	1	4.3	1	6.1	2	9.3	5	4.3	1
lieu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Modalisations										

Temps	9.5	2	22.2	6	13.8	4	24.4	10	3.4	1
Lieu	19	4	11.1	3	6.9	2	17.1	7	3.4	1
Manière	14.3	3	14.8	4	13.8	4	9.8	4	17.2	5
Affirmation	0	0	11.1	3	0	0	7.3	3	6.9	2
Doute	0	0	0	0	0	0	0	0	3.4	1
Négation	42.9	9	11.1	3	27.6	8	4.9	2	31	9
Intensité	14.3	3	29.6	8	37.9	11	36.6	15	34.5	10
Adjectifs										
Objectif	37,1	13	37,1	13	59	23	50	24	37,1	13
Subjectif	54,3	19	45,7	16	30,8	12	35,4	17	37,1	13
numérique	8,6	3	17,1	6	10,3	4	14,6	7	25,7	9

L'emploi des connecteurs révèle que l'ensemble des interlocuteurs partagent un discours ancré sur l'alternance cause-opposition. On note néanmoins quelques nuances. Le directeur de l'agence de l'eau est celui qui manie de manière équilibrée la palette de toutes les positions argumentatives (condition, cause, disjonction, opposition) ; il est le seul, avec le chercheur en géologie, à utiliser un connecteur de but.

Pour les verbes, il y a équilibre dans l'emploi, sans ambition performative : le discours reste factuel et personne ne se positionne en transformateur. Les appuis pronominaux laissent entrevoir quelques nuances encore. Le directeur de l'agence de l'eau et le représentant de l'association « Houille-ouille-ouille » positionnent majoritairement leur discours en leur nom propre (33% et 26% d'usage du « je »), alors que l'expert en géologie alterne l'emploi du « il » (impersonnel ou désignatif) et du « ils » (désignatifs). A noter que l'ex-président d'INERIS est le seul à ne pas employer le « nous » ; il utilise un ancrage bi-polaire allant du « je » au « il », ancrage qui marque un discours plus oppositif. L'indéfini (« on ») n'est pas utilisé. Le chercheur en géologie emploie à 50% de son discours le « nous » (référence à la communauté des chercheurs en géologie).

Les propos de chacun sont équilibrés quant à l'emploi des adjectifs objectifs *versus* subjectifs, ce qui révèle que leur discours factuel est subjectivement assumé.

Quant aux modalisations, on relève que l'intensité domine les paroles de tous, ce qui indique un discours qui évite la platitude, un discours d'engagement. Et, mis à part le public, aucun interlocuteur ne doute. Le représentant de l'association « Houille-ouille-ouille » et l'ex-président d'INERIS ancrent davantage leur propos dans le temps (celui de l'actualité). L'ancrage régional (lieu) est signalé par tous dans des proportions légèrement différentes. On notera que

l'introduction d'énoncés négatifs est le fait principal du directeur de l'agence de l'eau et du public.

L'étude des indicateurs Tropes (pronoms personnels, verbes, modalisateurs...) dans leur contexte d'apparition - ce qui nécessite une approche pragmatique du discours prenant ainsi compte d'autres éléments comme les mondes de référence, le temps des verbes... - a permis de circonscrire l'image de soi véhiculée/revendiquée par chaque intervenant. Elles sont restituées de manière synthétique dans le tableau 3.

Tableau 3 : Images véhiculées par chacun des intervenants

Intervenants	Images véhiculées
Représentant de l'association Houille	Il parle au nom de son collectif, il a des connaissances précises sur la question, relativement à son statut il est très bien informé, il se préoccupe de la préservation de l'environnement et de la santé de ces concitoyens. Il se positionne dans un monde futur où il y aura exploitation.
Chercheur en géologie	Il parle au nom des chercheurs et quelques fois en son nom propre. Il se présente comme quelqu'un ayant des compétences et connaissances multiples ayant trait à l'exploration/exploitation ; à ce titre, il peut évaluer, préconiser, rassurer. Il se positionne dans un monde futur où il y aura exploitation.
Directeur de l'agence de l'eau	Il a des compétences et connaissances précises sur les risques de pollution de l'eau, il a des compétences pour formuler des conseils, pour faire des préconisations. Il se place dans un monde contrefactuel (si.. alors...).
Ex Président d'INERIS	Il est compétent en sa qualité d'ex-président d'INERIS, il a des compétences pour formuler des conseils, pour faire des préconisations, il sait tenir une posture d'expert bien qu'il soit un élu politique. Il se positionne dans le monde référentiel d'une synthèse objective de connaissances dont il se fait le rapporteur.

3.2. La dimension opératoire

L'analyse en composante principale (cf. figure 1) fait apparaître quatre champs lexicaux.

Figure 1 : Les champs lexicaux délimités par le logiciel Iramuteq

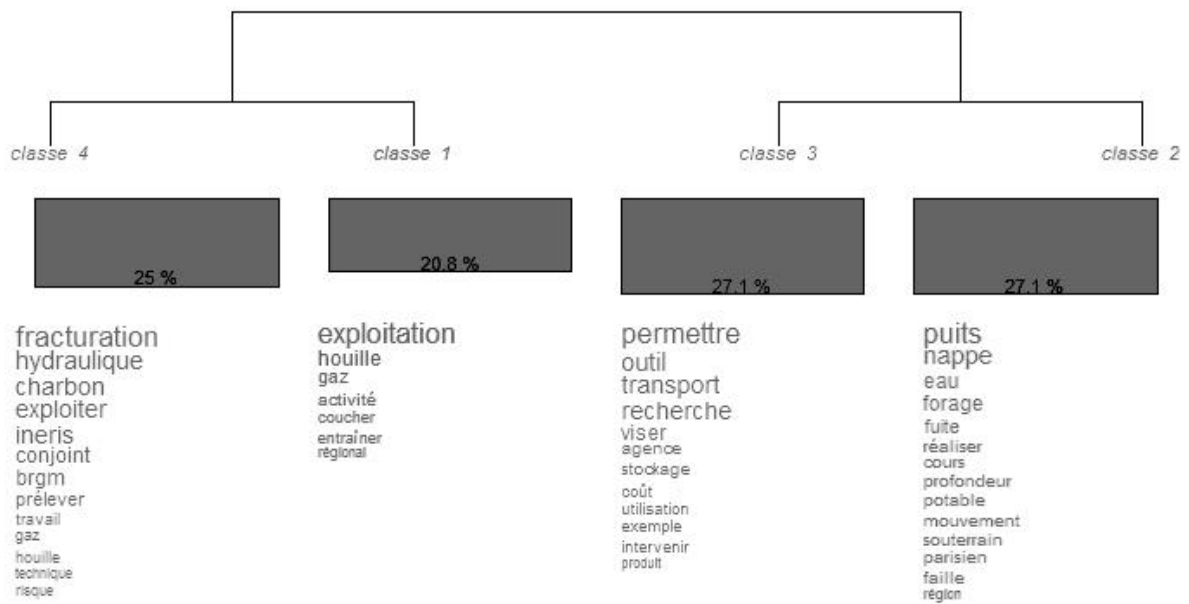


Figure 1 : Les champs lexicaux délimités par le logiciel Iramuteq.

Le champ 1 permet d'évoquer les caractéristiques géologiques de la région concernée en la comparant à d'autres (sous-sol du bassin parisien), l'impact économique pour la région, les précautions à prendre (la traversée de la nappe du Westphalien⁵). Ce champ fait référence aux caractéristiques géologiques de la région concernée en la comparant à d'autres (sous-sol du bassin parisien), l'impact économique pour la région, les précautions à prendre (la traversée de la nappe du Westphalien).

Le champ 2 se rapporte aux différents éléments qui pourraient polluer l'eau dans cette région (des fuites, mouvements de terrain, le forage des puits, ...).

Le champ 3 renvoie au fait que l'exploitation est un sujet d'actualité qui suscite débat.

Le champ 4 traite de l'exploitation du gaz de charbon, à différents niveaux (son coût, son impact, sa maîtrise). Ce champ renvoie à l'impact d'une exploitation du gaz de charbon, à différents niveaux (pour les entreprises locales, pour l'autonomie énergétique, pour l'emploi, sur le coût d'une telle exploitation et sur les précautions à prendre). Le champ 4 renvoie au fait que l'exploitation est un sujet d'actualité qui suscite débat.

Concernant maintenant la participation des locuteurs à tel ou tel champ, le traitement Iramuteq met en exergue que le champ 1 est davantage porté par le chercheur en géologie et un représentant syndical du public. En référence au corpus, on note effectivement qu'ils mettent le focus

⁵ Le Westphalien est une subdivision de l'échelle des temps géologiques correspondant à l'âge de charbon dans le bassin houiller du Nord-Pas-de-Calais.

sur l'impact de l'exploitation au niveau régional. Le responsable de l'agence de l'eau et une association écologique présente dans le public mettent le focus sur les facteurs de risques de pollution de l'eau (champ 2). L'ex-président d'INERIS va présenter un rapport qui met l'accent sur le fait que l'exploitation est une problématique d'actualité (champ 3). Le champ 4, qui traite de l'impact de l'exploitation du gaz de charbon à différents niveaux (son coût, son impact, sa maîtrise), a été abordé par tous les participants et ne permet pas de les distinguer.

Pour aller plus loin, une analyse de contenu a été conduite permettant d'identifier les unités de sens et d'apprécier si certaines apparaissent contradictoires, ce qui pourrait refléter une opposition.

Apparaissent à la suite les unités de sens produites au cours de la table-ronde - les locuteurs sont précisés entre parenthèses.

L'exploitation du gaz de houille nécessite en amont une étude de faisabilité (univgeo)

L'étude peut prendre plusieurs années (univgeo)

L'étude repose sur l'emploi d'outils dont certains sont récents (univgeo)

Des outils dont la fonction est d'étudier le sous-sol, de surveiller et de contrôler (univgeo)

Le sous-sol lorrain est différent du sous-sol du Nord-pas de Calais au niveau hydrique (univgeo)

L'exploitation du gaz de houille nécessite des forages à grande profondeur (watheroffi)

L'exploitation du gaz de houille nécessite de traverser les couches westphaliennes qui contiennent de l'eau salée à des degrés variables (watheroffi, inerisexpdt)

L'eau doit être désalinisée (watheroffi, inerisexpdt) ou réinjectée en profondeur (inerisexpdt)

Désaliniser ou réinjecter l'eau en profondeur est coûteux - le coût varie selon le degré de salinisation (watheroffi, inerisexpdt)

L'eau des couches westphaliennes de Lorraine est peu salée (univgeo)

L'exploitation du gaz de houille nécessite de pomper l'eau souterraine (watheroffi, inerisexpdt)

Tout forage expose à des fuites (watheroffi, inerisexpdt)

La fracturation hydraulique et l'extraction du gaz sous pression renvoient au même procédé (ecoasso, watheroffi, inerisexpdt)

mais dans le second cas la pression est modérée et l'utilisation d'adjuvants est moindre (inerisexpdt)

le second cas est accepté par la législation (ecoasso)

Le charbon est une roche naturellement fracturée (inerisexpdt)

L'exploitation du gaz de houille génère des risques :

risque de pollution de l'eau au méthane qui s'échappe des conduits (watheroffi, ecoasso, inerisexpdt)

risque de pollution de l'eau à des produits dangereux (produits radioactifs, cancérigènes) (watheroffi, ecoasso)

risque de provoquer des microséismes qui peuvent générer des affaissements de terrains (ecoasso)

risque de nuisances pour les habitants (exemple : circulations intenses) (ecoasso)

risque de dégâts qui peuvent ne pas être réparés par l'exploitant malgré la loi (ecoasso)

risque d'augmentation des cancers chez les enfants et les adultes habitant à proximité (ecoasso)

risque d'affaissements causés par la stimulation hydraulique (inerisexpdt)
risque de créer des inversions de cours d'eau irréversibles en raison des affaissements (inerisexpdt)
Le gaz de houille lorsqu'il est brûlé, dégage des gaz à effet de serre (inerisexpdt)
Ils perdurent une méconnaissance des problèmes générés par l'exploitation (watheroffi, ecoasso)
Les citoyens n'ont jamais été consultés sur l'exploitation du gaz de couche (ecoasso)
Ne pas exploiter le gaz, revient à s'exposer à la délocalisation des usines énergivores et à l'augmentation du chômage dans le Nord (tradeunion)
Les parties prenantes ne prennent pas en compte les failles existantes (tradeunion)
Les failles sont considérées grâce à un modèle géologique décrivant les failles en 3D (univgeo)
La fracturation au gaz serait sans nuisance, mais la faisabilité reste à établir (inerisexpdt)
Le nord est une zone sismique, le cimentage n'y résiste pas (ecoasso)
Risque sur la population : les polymères utilisés peuvent contaminer la population (ecoasso)
ils sont cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques (ecoasso)

Les unités de sens produites n'entrent pas en contradiction, mais se complètent. Elles ont été soumises à un chercheur expert dans le champ de la géologie et de l'exploitation du gaz de charbon. Son étude révèle que les risques ont été correctement couverts, et de manière quasi-exhaustive dans l'état actuel des connaissances les concernant. Il estime que l'unité de sens relative à la résistance de la cimentation des puits, produite par un membre du public lors de la phase d'échanges avec la salle, est contestable dans le sens où elle n'a pas fait l'objet d'une investigation scientifique.

3.3. La dimension communicationnelle/interactionnelle

La table-ronde comporte deux phases.

La première se compose d'une succession d'interventions ; chacune renvoie à une prise de parole par un des intervenants sollicités. On notera que l'intervention du chercheur en géologie est rythmée par les questionnements de la journaliste, alors que les interventions des autres participants sont produites de manière autonome. Lorsque la journaliste guide, des échanges en deux tours de parole (question, réponse) émergent, format classique des interviews journalistiques. Lorsque les interventions sont préparées, elles sont davantage assimilables à des soliloques - une forme de discours planifié prenant en compte un public cible fictif au moment de la préparation de la communication (Markovà, 2004). Les résultats de l'analyse de contenu propositionnel, par laquelle les unités de sens ont été identifiées, le confirment. En effet, lorsqu'une même unité de sens est produite par plusieurs intervenants, les moyens linguistiques utilisés pour les exprimer diffèrent d'un intervenant à l'autre ; ceci nous a conduit à ne pas les

envisager comme des reprises dialogiques, mais comme des idées que les intervenants avaient prévu de produire.

A titre d'illustration, nous présentons (cf. encadré ci-après), la manière dont l'unité de sens « *La fracturation hydraulique et l'extraction du gaz sous pression renvoient au même procédé* » a été exprimée par trois intervenants.

1. Représentant de l'association « Houille-ouille-ouille » « *il est donc probable que l'exploitant en vienne à développer une technique similaire à la fracturation hydraulique lorsque l'exploitation aura débuté et qu'elle sera effectuée sous un régime de contrôle allégé.* »
2. Directeur de l'Agence eau « *même si l'eau est injectée dans le circuit de collecte à une pression inférieure à celle de la fracturation hydraulique, il est nécessaire de réaliser une forme de stimulation hydraulique pour prélever le gaz.* »
3. Ex-président d'INERIS « *il faudra plus ou moins de pression d'eau, d'additifs et d'agents de soutènement en fonction du degré de fracturation de cette roche.* »

La seconde phase est une période de parole donnée au public. Pour décrire ce qui se passe lors de cette phase, nous avons recours à la notion de boucle conversationnelle. Une boucle conversationnelle est une séquence produite par au moins deux locuteurs qui prend place dans un polylogue (Specogna, 2013). Une boucle conversationnelle comporte plusieurs interventions (l'intervention est la plus petite unité monologique) composant un ou plusieurs échanges (qui sont des unités dialogales). Elle s'ouvre lorsqu'un locuteur s'adresse à un ou plusieurs interlocuteurs à propos d'un même objet du discours et se ferme lorsque l'interaction se déplace vers d'autres locuteurs et à propos d'un autre objet discursif. Au cours de cette phase, on observe une succession de boucles conversationnelles impliquant deux interlocuteurs ou trois : la personne qui demande la parole, questionne, puis un ou deux intervenant(s) qui lui répondent. Là aussi, on observe que des troisièmes tours ne sont pas proposés : chaque boucle conversationnelle comporte un seul échange composé de deux interventions (une question suivie de la réponse) ou de trois (une question suivie de deux réponses, lorsque deux intervenants répondent à la question posée). Cette phase est plus risquée que la précédente, car elle ouvre sur un exercice plus complexe dans le sens où les questions du public peuvent difficilement être anticipées, et les réponses doivent être produites dans la foulée. Certaines questions sont particulièrement délicates à satisfaire, notamment celles par lesquelles le public interroge l'attitude des experts. Au vu du contrat de communication externe, les trois intervenants experts ont pour mission de partager

leur expertise, sans exprimer leur attitude (favorable ou non à l'exploitation du gaz de charbon). Comment alors réagir lorsque le public questionne l'attitude des intervenants ?

Pour illustrer cette difficulté, prenons l'une des questions d'un syndicat de travailleurs adressée à l'ex-Président d'INERIS et étudions, grâce à une analyse interlocutoire, la façon dont l'ex-Président d'INERIS va poursuivre. Rappelons que ce dernier a un mandat politique au niveau régional.

« (...) par conséquent, j'aimerais interroger Monsieur XXX (ex-président d'Inéris) sur sa préférence entre une exploitation du gaz de houille, qui alimenterait nos usines en énergie à moindre coût, ou une progression du taux de chômage. »

Par ce questionnement, le représentant syndical questionne l'attitude de l'ex-président d'INERIS et tente d'orienter fortement sa réponse. En effet, littéralement, l'intervention est une requête d'information offrant deux modalités de réponse : soit (je suis favorable à l'exploitation), soit (je ne suis pas favorable à l'exploitation). En outre, la réponse attendue (être favorable à l'exploitation) est fortement induite par la nature des arguments avancés (cf. encadré ci-après).

L'exploitation est associée à deux impacts positifs : 1) permettre des économies aux usines, 2) concourir à la non augmentation ou à la baisse de chômage (par inférence invitée) ;
La non exploitation est associée à deux impacts négatifs : 1) ne pas permettre de faire des économies (par inférence invitée), 2) faire progresser le taux de chômage.

La suite souhaitée par le questionneur serait certainement que l'ex-président d'INERIS communique en séance qu'il est favorable à l'exploitation. Toutefois une telle réponse serait inappropriée dans ce contexte de table-ronde où le contrat de communication externe impose aux experts de se limiter à partager leur expertise. De fait un enchaînement au contenu littéral de la requête (je suis favorable *versus* je ne suis pas favorable) serait inadéquat.

La réponse de l'ex-président d'INERIS débute par

« J'ai précisé que je participe au présent débat en tant que professionnel. »

Par cet enchaînement, il signifie que la question est inappropriée car son statut de professionnel, dans ce contexte, n'est pas celui d'un élu politique. Son rôle dans ce contexte de table-ronde est de communiquer ses connaissances et non d'exprimer des positions personnelles. Il n'a donc pas à répondre littéralement à la question posée qui impose(ra)it l'expression d'une attitude (favorable *versus* défavorable).

Il poursuit par :

« Or mon expérience professionnelle m'a appris le pragmatisme... »

Par cette formule, il réinscrit son intervention dans le registre professionnel et non politique.

Il poursuit par :

« J'ai énuméré les risques technologiques liés à l'exploitation du gaz de houille. Si les parties prenantes sont en capacité de maîtriser ces risques, il me paraît possible de lancer l'activité. S'il s'avère impossible de maîtriser ces risques, l'activité ne doit pas être mise en œuvre. Les permis d'exploration et de recherche visent précisément à collecter des données utiles avant de prendre des décisions de cet ordre. »

Par cette intervention, il communique qu'il ne se positionne pas dans le monde réel, mais dans deux mondes contrefactuels :

Si les risques sont maîtrisés, alors « <i>il me paraît possible</i> » d'exploiter

Si les risques ne sont pas maîtrisés, alors « <i>l'activité ne doit pas être mise en œuvre</i> ».

Par cette intervention, il communique que son attitude sera(it) conditionnée par la maîtrise des risques (posture d'un expert) et non par les implications économiques (chômage, baisse des coûts pour les entreprises locales).

L'analyse interlocutoire révèle que ce type d'enchaînement requiert des compétences communicationnelles certaines ; en l'occurrence, ne pas répondre littéralement à la question posée, tout en apportant une réponse acceptable, en se positionnant dans des mondes contrefactuels (Hintikka, 1989). Un comportement adapté nécessite également une conscience des rôles qui doivent être accomplis dans ce type de contexte : ne pas exprimer son attitude (favorable *versus* défavorable) mais uniquement communiquer ses connaissances. Il est fort probable, malgré les consignes communiquées en amont, que des intervenants non rompus à cet exercice puissent se trouver piégés par des requêtes qui invitent explicitement à l'expression d'une attitude : « *oui je suis pour l'exploitation* » ou « *non, je suis contre* ».

4. Synthèse et discussion

En référence aux quatre modèles de relations publiques (Grunig & Hunt, 1984), la table-ronde étudiée renvoie au troisième modèle qui repose sur une communication bidirectionnelle asymétrique. La table-ronde fournit l'opportunité aux citoyens de faire connaître leur point de vue (bidirectionnelle) : la salle a pu s'exprimer en deuxième période ; l'invitation à la table-ronde d'un représentant de l'association « Houille-ouille-ouille » a permis le développement d'un point de vue citoyen. Les connaissances, informations et points de vue exprimés ne concourent pas directement à la prise de décision qui relève de l'Etat (asymétrie).

Concernant l'éventuelle mise en œuvre des cinq règles propres au courant participatif, on observe bien la règle de mutualité. Le style argumentatif du discours marque l'accomplissement

de cette règle, de même que l'identification des rôles (argumenter, expliciter, illustrer, ...), hormis une digression du chercheur en géologie qui, outre l'expression d'une attitude, manifeste une tentative de convaincre le public.

Concernant la règle de proximité qui vise à mettre en présence des parties prenantes pour qu'elles communiquent sur les enjeux qui les lient, on notera que la composition de la table-ronde (intervenants experts et représentant d'une association de citoyens), ainsi que la présence d'un public *a priori* concerné à qui la parole a été donnée) a permis l'expression de cognitions (expertises, informations, états mentaux) qui se complètent à propos d'un même objet.

La règle d'empathie est partiellement observée en raison de cadre réglementé qui autorise peu l'interactivité et ne permet pas à l'analyste d'assurer que l'auditoire s'inscrivant dans une démarche empathique. En effet, étudier l'empathie revient à s'intéresser à l'allocutaire (celui qui est en situation d'écoute et qui doit produire un discours traduisant sa compréhension ou son adhésion à ce qui a été dit). On étudie alors le comportement de cet allocutaire (regarde-t-il le locuteur ? Produit-il des phatiques (hum) par lesquels il manifeste son écoute ? Ses productions langagières traduisent-elles la compréhension de (voire l'adhésion à) ce qu'a produit le locuteur ?). Au cours de la première période de la table-ronde, l'auditoire incluant les intervenants en position d'auditeur, n'a pas la possibilité de réagir. De fait, seule l'absence de comportements tels une demande d'interruption de séance, des sifflements, des départs de la salle..., tend à avancer que l'auditoire s'inscrit dans une démarche empathique (écoute active et attitude compréhensive). Quant à la seconde phase, on notera que les questions du public ont toutes obtenues des réponses satisfaisantes, ce qui tend à avancer que les intervenants étaient à l'écoute et ont fait l'effort de comprendre les questions posées.

La règle d'engagement qui renvoie à la volonté de produire un discours intelligible est observée (style argumentatif, actions opératoires visant l'explicitation, l'argumentation, l'illustration).

Quant au risque, cette étude a permis d'en identifier deux. L'écart au contrat de communication externe lorsque le chercheur exprime une attitude constitue un risque : risque que le chercheur soit perçu comme étant soumis à des conflits d'intérêt. La phase d'échange avec le public expose également les intervenants à des risques : risque de répondre maladroitement à une question non anticipée. Ainsi, la table-ronde, bien qu'elle soit réglementée, autorise les imprévus.

Globalement, les cinq règles se sont appliquées avec une réserve concernant la règle d'empathie qu'il est difficile d'approcher en raison du manque d'interactivité. Ce manque d'interactivité est causé par l'animation réglementée et peu flexible qui empêche l'expression d'un authentique débat tel que caractérisé dans la littérature. En effet, les composants qui caractérisent ce genre de discours sont absents ici : on n'observe pas de reprises dialogiques, de jeux de langage basés

sur la contradiction (Trognon & Larrue, 1994). L'accomplissement de ces jeux de langage requiert l'organisation d'un espace dialogal qui dynamise l'accomplissement du sens, sa fixation, son évolution partagée en plusieurs tours. Cet espace n'est pas proposé lors des tables-rondes. On a affaire ici à des monologues, des soliloques (Markovà, 2004) ou des dialogues en deux tours (question-réponse ; question-commentaire). Précisons que certaines journées débats comportent en complément des sessions nommées « ateliers ». Dans ce type d'atelier, les membres présents ne sont plus assimilés à un public mais à un collectif censé participé activement à la discussion. Le public dispose alors d'un lieu où la parole peut libérer des positions, des arguments, des contre-arguments, qui s'articulent les uns aux autres. Ces sessions sont généralement animées par un intervenant expert en animation de groupe. L'animateur a pour fonction de soumettre des thèmes à discussion, de gérer les prises de parole et de produire une synthèse des discussions qui sera rapportée en séance plénière⁶. Les ateliers fournissent l'espace dialogique propice au partage de vues, à la négociation, à la transformation des perspectives personnelles, ce qui n'est pas offert lors des tables-rondes.

Ainsi la table-ronde étudiée peut s'inscrire dans le courant participatif avec une réserve concernant l'empathie qui est difficilement identifiable.

5. Conclusion

Les tables-rondes ont pour fonction de réunir des spécialistes ayant chacun un champ d'expertise spécifique autour d'un objet commun. Le public peut intervenir en aval pour poser des questions aux intervenants. Ce format est notamment utilisé pour traiter de sujets complexes, sensibles et engageants pour la société.

L'identification des unités de sens produites et leur évaluation par un chercheur spécialiste du domaine révèlent que les informations, connaissances et risques relevant de la thématique (impact de l'exploitation du gaz de charbon sur l'environnement) étaient couverts. Ainsi, la table-ronde, en un laps de temps limité (en l'occurrence une heure), permet la communication des informations et connaissances se rapportant à la thématique traitée. En outre, le style argumentatif, qui s'est notamment matérialisé à travers des explications, explicitations, argumentations, et illustrations, concourt à favoriser la compréhension du public des contenus communiqués - comparé à la lecture coûteuse de rapports fastidieux, parfois peu accessibles pour le non expert.

⁶ http://www.institutcanadien.com/Devenirconferencier/Directives_pour_les_Tables_Rondes_et_Discussions

Néanmoins, le format de la table-ronde ne permet pas d'attester de cette appropriation (le corpus seul ne fournit pas à l'analyste la possibilité de vérifier l'appropriation des contenus communiqués par le public).

L'étude montre aussi que la table-ronde est un lieu où des rôles s'accomplissent et des images sont véhiculées. Ces rôles et images véhiculées peuvent potentiellement avoir une incidence sur la représentation que le public se fait des corps de métiers impliqués dans la table-ronde (associations, experts, chercheurs universitaires). Ces constructions représentationnelles ne sont pas sans conséquence : découlent d'elles des incidences possibles sur la confiance, le crédit accordé à telles ou telles sources (Merlin, 2014). Or la confiance est déterminante pour l'acceptabilité d'un projet – « l'efficacité de la communication repose davantage sur la légitimité et la confiance accordées aux intervenants que sur l'exactitude de l'interprétation des messages » (McComas, 2010 cité dans Yates *et al.*, 2016, revue en ligne). Il est donc essentiel que les intervenants aient conscience des rôles prescrits en contexte de table-ronde et ne s'en éloignent pas. Des formations à destination des intervenants des tables-rondes non rompus à ce type d'exercice pourraient être envisagées. Elles pourraient les préparer par exemple, à vérifier qu'ils restent dans leur rôle ou s'en écartent et à contrôler l'expression de leur attitude.

Enfin, à travers cette étude, nous montrons que l'emploi de méthodes et outils d'analyse du discours utilisés en psychologie sociale pour l'étude des comportements langagiers a permis de mieux comprendre ce qui s'opère au cours des tables-rondes. Notre étude constitue un apport complémentaire aux travaux des chercheurs en sciences politiques, sociologie, sciences de la communication étudiant les dispositifs participatifs. En effet, les travaux dans le cadre du courant participatif et des relations publiques exploitent essentiellement la méthode des entretiens, voire des questionnaires auto-administrés (cf. par exemple Yates *et al.*, 2016) et de ce fait excluent ce qui s'opère lors de la mise en place des dispositifs participatifs. Ainsi, la psychologie sociale qui dispose d'outils et de méthodes d'analyse pour l'étude des comportements langagiers et qui, à notre connaissance, ne s'est pas encore emparé de cet objet, a toute sa place dans ce champ de recherche qui en appelle à « l'établissement de passerelles entre les recherches, par-delà les disciplines et les cadres théoriques mobilisés » (Blondiaux & Fourniau, 2011, p. 8).

Références

- Arnstein S. (1969). A Ladder of Citizen Participation. *Journal of the American Institute of Planners*, 35(4), 216-224.
- Auriac, E., & Blasco-Dulbecco, M. (2010). Les figures d'adressage en classe : quand et comment survient l'interpellation ? *Corela, HS*, 8, <https://corela.revues.org/1692> .

- Blondiaux, L., & Fourniau, J.-M. (2011) : Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? *Participations*, 1 (1), 8-35.
- Bonijoly D., Didier C., & Fabriol H. (2013). Synthèse sur les gaz de houille : exploitation, risques et impacts environnementaux. Rapport INERIS-BRGM, mai 2013.
- Bromberg, M. (2007). Plaidoyer pour une psycho-socio-pragmatique de la communication. In C. Chabrol, & I. Orly-Louis. *Interactions communicatives et psychologie* (pp. 27-42). Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Conseil général de l'industrie de l'énergie et des technologies (CGIET), & Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) (2012). *Les hydrocarbures de roche-mère en France*. Rapport initial et rapport complémentaire.
- (2012). Les hydrocarbures de roche-mère en France. Rapport initial et rapport complémentaire.
- Chabrol C. (1991). L'interaction et ses modèles. *Connexion*, 57 (1), 41-54.
- Chabrol C., & Camus-Malavergne O. (1989). Coopération et analyse des conversations. *Connexion*, 53, 40-68.
- Charaudeau, C. (1983). *Langage et Discours : Eléments de sémiolinguistique*. Paris : Hachette.
- Falzon, P. (1994). Dialogues fonctionnels et activité collective. *Le travail Humain*, 57(4), 299-312.
- Grize, J.B. (1990). *Logique et langage*. Paris : Ophrys.
- Ghiglione, R. (1989). *Je vous ai compris ou l'analyse des discours politiques*. Paris : Armand Colin.
- Ghiglione, R., & Trognon, A. (1993). *Où va la pragmatique ?* Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Ghiglione, R., Landré, A., Bromberg, M., & Molette, P. (1998). *L'analyse automatique des contenus*. Paris : Dunod.
- Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Les éditions de minuit.
- Grunig, J. E. & Hunt, T. (1984). *Managing Public Relations*. Belmont, CA : Wadsworth Publishing Company.
- Hintikka, J. (1989). *L'intentionnalité et les mondes possibles*. Lille : Presses universitaires de Lille.
- Kent, M. L. & Taylor, M. (2002). Toward a Dialogic Theory of Public Relations. *Public Relations Review*, 28, 21-37. DOI : 10.1016/S0363-8111(02)00108-X
- Korfmacher, K. S. (2001). The Politics of Participation in Watershed Modeling. *Environmental Management*, 27 (2), 161-176. DOI : [10.1007/s002670010141](https://doi.org/10.1007/s002670010141)
- Kostulski, K., & Trognon, A., (1998). Le domaine cognitif de l'interlocution : un exercice d'analyse interlocutoire d'une transmission orale dans une équipe paramédicale. In Kostulski, K., & Trognon, A. (Eds), *Communications interactives dans les groupes de travail* (pp. 59-101). Nancy: Presses Universitaires de Nancy.
- Markovà, I. (2004). Langage et communication en psychologie sociale : dialoguer dans les focus groups. *Bulletin de psychologie*, 57, 231-236.

- Merlin J. (2014). L'émergence d'une compétence environnementale autochtone ? *Terrains & travaux*, 24 (1), 85-102.
- Moeschler, J. (1989). *Modélisation du dialogue*. Paris : Hermès.
- Négura, L. (2006). L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales. *Sociologies* [En ligne] <http://sociologies.revues.org/993>
- Pignet Y., Cailloce L., & Ben Ytzhak L. (2014). Le gaz, énergie de la transition ? *CNRS Le Journal*, 277, 14-23.
- Roulet E., Auchlin A., Moeschler J., Rubbattel C., & Schelling M. (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne : Peter Lang.
- Ratinaud, P. (2009). Iramuteq: Research interface for Multidimensional Studies of Texts and Surveys. www.iramuteq.org
- Saint-Dizier de Almeida, V. (2009). La dimension relationnelle des communications : étude d'interactions homme-machine tutorielles a-didactiques. *@ctivités*, 6(2), 75-99.
- Saint-Dizier de Almeida, V., Specogna, A., & Luxembourger, C. (2016). L'activité communicationnelle enseignante lors des discussions à visée philosophique. *Revue Recherches en Education*, 24, 54-64.
- Saint-Dizier de Almeida, V., Colletta, J.-M., Auriac-Slusarczyk, E., Specogna, A., Simon, J.-P., Fiema, G., & Luxembourger, C. (2016). Study activities that take place in speech interactions: A theoretical and methodological framework. *International Journal of Qualitative Studies in Education*, 29(5), 686-713. DOI: 10.1080/09518398.2016.1145277
- Searle J., & Vanderveken, D. (1985). *Foundations of Illocutionary Logic*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Specogna, A. (2013). Énonciations d'élèves et tentative de construction collective de l'enseignante : regard de la pragmatique. *Cahiers du LRL*, 5, 95-113.
- Trognon, A., & Brassac, C. (1992). L'enchaînement conversationnel. *Cahiers de Linguistique Française*, 13, 76-107.
- Trognon, A., & Larrue, J. (1994). *Pragmatique du discours politique*. Paris : Armand Colin.
- Vanderveken, D. (1988). *Les actes de discours*. Bruxelles : Mardaga.
- Vanderveken, D. (1990). *Meaning and Speeches Acts : Formal Semantics of Success and Satisfaction*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Wolff, M., & Visser, W. (2005). Méthodes et outils pour l'analyse des verbalisations : une contribution à l'analyse du modèle de l'interlocuteur dans la description d'itinéraires. *@ctivités*, 2(1), 99-118.
- Yates, S. (2015). Relations publiques et gouvernance participative : une vision partagée du « vivre ensemble » ? *Communiquer*, 15(1), 107-121.
- Yates, S., Bergeron, K.-M., Jébrak, M., Angers, P., Lehmann, V., Séguin, C., Durand, S., Le Meur, P.-Y., & Gendron, C. (2016). Indice du risque social : un outil pour mieux saisir les enjeux, risques

et opportunités des projets miniers. *Éthique publique* [En ligne], 18 (1). URL : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/2417> ; DOI : 10.4000/ethiquepublique.2417